

Frédéric REGENT

MCF Histoire, université Paris I

**« Des limites et des dangers du découpage en matière de traite, esclavage, abolitions, dans les programmes. »**

Il s'agit d'une réflexion méthodologique, à partir de la place de l'enseignement de la traite, de l'esclavage et des abolitions dans les programmes scolaires, tout particulièrement dans les programmes de seconde, sur le thème suivant; il est toujours pernicieux de sortir une question, quelle qu'elle soit de son contexte. La traite et l'esclavage sont insérées dans les sociétés d'Ancien Régime. Ces faits historiques sont liés à des rapports complexes entretenus par les marchands européens avec les sociétés africaines. Ils s'insèrent dans les flux commerciaux de l'Ancien régime. Il faut par conséquent avoir un minimum de connaissances sur l'historicité des divers milieux dans lesquels ce mode particulier d'exploitation de la main d'oeuvre va s'insérer. Quant à l'abolition, elle est indissociable et d'une connaissance des grands courants de pensée, et pour ce qui est de l'abolition de 1793-94, des conflits internationaux et de leurs enjeux. Quant au rétablissement de l'esclavage, il est également indispensable d'en parler, et de bien l'insérer dans le contexte.